

Faculté de droit

M2 Droit privé international et comparé

Année universitaire 2024/2025

Faculté de droit

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT PRIVE INTERNATIONAL ET COMPARE			
Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit des conflits de lois approfondi	20 H	4	Contrôle continu
Droit des conflits de juridictions approfondi	20 H	4	Terminal Ecrit 3h
Sources du commerce international	12 H	2	Terminal Ecrit 2h
Droit des contrats internationaux	20 H	3	Contrôle continu
Droit international et européen des sociétés et des faillites	20 H	2	Oral
Droit de l'arbitrage international	20 H	3	Oral
Anglais juridique du commerce international	20 H	3 (2+1)	Oral + Contrôle continu
Droit international privé européen	10 H	3	Terminal Ecrit 1h30
2 enseignements à choisir parmi les 3 suivants :			
Droit fiscal international	20 H	3	Oral
Procédure internationale et comparée	20 H	3	Contrôle continu Exposés + Participation Oral
DIP personnes et de la famille	20 H	3	Oral
TOTAL SEMESTRE 3	162 H	30	
SEMESTRE 4			
European and comparative Private international Law	20 H	3	Contrôle continu
Droit international des investissements	20 H	3	Contrôle continu
Rédaction et soutenance d'un mémoire (parcours recherche)	0 H	18	Ecrit
Stage, rapport de stage et soutenance du rapport (parcours professionnel)	0 H	18	Ecrit
3 enseignements à choisir parmi les 5 suivants :			
Méthodes comparatives (<i>Comparative law methods</i>)	12 H	2	Contrôle continu
Droit international de la propriété intellectuelle	12 H	2	Oral
Droit bancaire international (crédits, assurance des exportations)	12 H	2	Oral
Droit douanier	12 H	2	Oral
Droit des transports internationaux	12 H	2	Oral
Rédaction et soutenance d'un mémoire (parcours recherche)	0 H	18	Ecrit
Stage, rapport de stage et soutenance du rapport (parcours professionnel)	0 H	18	Ecrit
TOTAL SEMESTRE 4	76 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.